



CONVENTION COLLECTIVE

« Aie confiance
Crois en moi
Que je puisse
Veiller sur toi ... »

Voici la litanie que chante la direction :

LA DIRECTION ECRIT LE LIVRE DE LA JUNGLE ON SE LAISSE FAIRE... OU ON SE MOBILISE ?

Jeudi 27 janvier 19h00, la négociation en est à la page 31 / 166. La direction annonce que le délai imparti pour négocier a atteint son terme. Merci, au revoir !

L'intersyndicale demande alors une suspension de séance et exige dans un nouveau courrier les moyens nécessaires au bon achèvement des négociations.

Paris le 28/01/2011

----- Dernière minute : 2,5 journées supplémentaires les 31/01,01/02 et 02/02 -----

EN L'ETAT, LES SALARIE-ES DE RADIO FRANCE PERDRAIENT :

▪ DE L'ARGENT !

Les quelques concessions lâchées sur le fil en toute fin de séance pour les salaires journalistes (un palier supplémentaire d'ancienneté carte de presse à 30 ans, augmentation de l'indice minimum de la fonction GR3, passage des promo fonctionnelles à 7%) ne sont pas à la hauteur. Ce que reconnaît Ch. Mettrot : « *c'est vrai, il y aura des perdants* ».

A partir de la deuxième année les manques à gagner restent exorbitants, analyse des organisations syndicales et du SNJ-CGT (cf tract précédent) confirmées par leurs experts.

Vu l'attaque en piqué sur le salaire des journalistes, ça promet un véritable assaut sur les salaires des PTA !!

▪ LA TRANSPARENCE ET L'EQUITE des paritaires.

Quels seront les moyens de mettre en évidence et de défendre correctement les salarié-e-s lésés dans leur progression salariale? Désormais, les délégués du personnel (dont le nombre est revu à la baisse !) auront simplement la possibilité d'évoquer, dans une commission de rattrapage, les carrières de celles et ceux qui n'ont rien eu depuis 4 ans... une petite mesure de 4% lâchée tous les 4 ans par la direction, et vos élus ne pourront jamais vous défendre !

Plus de possibilité de comparaison de carrière entre salarié-es puisque personne ne connaîtra ni le montant exact, ni la nature des promotions accordées ! Carrières individualisées au maximum grâce aux mesures à la tête du client (de 4,5% à 13 % !), à « *l'appréciation de l'encadrement, forcément sur une part de critères subjectifs* » annonce notre DRH.

▪ UNE VRAIE PROCEDURE DISCIPLINAIRE.

La mutation disciplinaire est retirée du texte: l'opposition unanime des syndicats permet d'en rester à l'échelle actuelle des sanctions. Mais les commissions de discipline actuelles disparaîtraient: fin du paritarisme et fin des procès-verbaux !

SOYONS CLAIRS : malgré les déclarations rassurantes de notre PDG, la principale volonté de la tutelle est de faire des économies, sur le dos des salariés. Aujourd'hui ce sont les journalistes qui passent à la casserole, demain les PTA! Sans une réelle mobilisation des salarié-es de Radio France notre direction ne bougera pas. *Faites leur confiance* la dessus ; les quelques jours supplémentaires arrachés par l'intersyndicale ne suffiront pas.

SI ON SE LAISSE FAIRE c'est cuit...

ET SI ON SE MOBILISAIT, MAINTENANT ?